



Stiftung für eidgenössische Zusammenarbeit
Fondation pour la collaboration confédérale
Fondazione per la collaborazione confederale
Fundaziun per la collavuraziun federala

25 janvier 2021

Communiqué de presse

Le Prix du fédéralisme fait peau neuve : nouveau jury, nouvelle dotation et procédure revue

Le Prix du fédéralisme a été entièrement revu : désormais doté de 10 000 francs, il sera remis à l'issue d'un appel à candidatures. Un jury composé de personnalités issues des milieux politiques, économiques et culturels choisira le lauréat ou la lauréate. Les candidatures sont ouvertes jusqu'à début mars.

La procédure de sélection des lauréats a été repensée : quiconque est intéressé peut postuler ou proposer un candidat potentiel sous <https://chstiftung.ch/prix-du-federalisme>. Désormais doté de 10 000 francs, le prix est ouvert à toute institution, personne, association ou entreprise qui s'engage en faveur du fédéralisme, encourage son développement de façon novatrice ou contribue à la cohésion en Suisse. L'engagement peut être politique, culturel ou civil. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 1^{er} mars 2021.

Nouveau jury composé de représentants des milieux politiques et de la société civile

Le lauréat ou la lauréate est choisi par un jury interdisciplinaire qui examine toutes les candidatures. Il compte en son sein les conseillers d'État Pascal Broulis (VD) et Christian Rathgeb (GR) – présidents de la Fondation ch et de la CdC –, la chancelière d'État du canton de Fribourg Danielle Gagnaux-Morel, la journaliste Gülsha Adilji, le président du Locarno Film Festival Marco Solari et Tania Ogay, professeure au Département de l'éducation et de la formation de l'Université de Fribourg.

Anciens lauréats et lauréates

Créé en 2014 par la Fondation ch, le prix est décerné chaque année. Les anciens lauréats et lauréates sont le Cirque Knie (2020), la chercheuse en droit Eva Maria Belser (2019), l'ancien conseiller d'État Franz Marty (2018), l'Assemblée interjurassienne (2017), le projet PRIMA du canton de Neuchâtel (2016), l'humoriste Emil Steinberger (2015) et l'ancien conseiller fédéral Arnold Koller (2014).

Contact et informations

Pascal Broulis, conseiller d'État, président Fondation ch (021 316 20 01)
Roland Mayer, directeur Fondation ch (031 320 16 16)

La Fondation ch – une fondation pour les cantons

La Fondation ch pour la collaboration confédérale est une organisation intercantonale des 26 cantons. Dédiée à l'idée du fédéralisme, elle promeut la compréhension entre les communautés linguistiques et les cultures, ainsi que la collaboration entre les cantons et avec la Confédération.